

NOUVELLES POLITIQUES NATIONALES ET ETRANGERES.

TROIS ANNÉE RÉPUBLICAINE.

PRIMEDI 11 Messidor.

(1795 vulgaire)

Lundi 29 Juin 1795.

Lettre sur l'état actuel de Saint Domingue. — Envoi d'argent de Madrid à Londres. — Suite de l'incendie de Copenhague. — Proclamation faite à Luxembourg. — Bled venant de Marseille. — Avantages sur les chouxans. — Condé fait une proclamation. — On appelle en Italie des troupes du Midi. — Bruit sur un événement maritime. — Adresse du département de Vaucluse.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Extrait d'une gazette de Charles-Town, Caroline du Sud, le 17 avril.

Le commerce de l'isle Saint-Domingue a éprouvé une aussi grande révolution qu'il en ait jamais existé; car, depuis que je suis ici, je ne vois rien qui lui promette une meilleure allure, quand particulièrement on examine quels sont ses entraves.

Il paroît que tous les négocians des Etats-Unis ont les yeux fixés sur St-Domingue, & je suis toujours étonné de ce qui les y attache; car l'affluence de toutes especes de marchandises, soit des produits des Etats-Unis, soit de toutes les autres parties du monde, est vraiment étonnante; & ce qui est le plus difficile à conjecturer, c'est de savoir qui les consommera. Le vin même est maintenant dans cette isle à meilleur marché qu'il ne l'a jamais été dans le tems le plus brillant du regne de Louis: car hélas! qui a-t-on laissé pour le boire? la population blanche est entièrement prosaïque & ses assassins sont absolument étrangers à ce breuvage. Quoi qu'il en soit, on peut croire que depuis qu'ils ont pris la place de leurs maîtres, ils ont essayé de prendre leurs habitudes: mais qu'ils le font de mauvaise grace! un ou deux verres de taffia valent mieux pour eux que la meilleure bouteille de Médoc.

Le beurre, le lard, le savon, la chandelle, articles qui ont toujours été d'un débouché avantageux, sont tombés à rien.

Il est encore d'autres observations à faire sur ce commerce. Les Danois, ou plutôt les Hollandais, sous pavillon danois, sont de puissans & inquiets concurrens pour nous dans ce commerce. Leur pavillon est aussi neutre; ils arment à Saint-Thomas. Pour ce qui concerne les marchandises seches, & l'épicerie & mercerie, ils ont toujours l'avantage sur nous. Ajoutez à cela qu'ils mettent toujours au café un plus haut prix que les Américains.

Voici quel est l'usage à Léogane. Ceux qui ont à vendre

de cette denrée s'adressent d'abord aux Américains, & ils obtiennent des Danois six deniers par livre au-dessus du plus haut prix offert par les premiers. Ceci arrive tous les jours, de même qu'aux Cayes. Une autre chose à remarquer, c'est qu'il y a plus d'argent à employer que de café à vendre; de-là la difficulté des échanges, & il est fort rare que nous puissions le payer avec nos marchandises. Il arrive fort fréquemment que des navires attendent quatre ou cinq semaines dix barriques de café, quoiqu'avec l'argent à la main, & qu'on le fasse venir des cantons voisins.

La misérable population de ce pays, telle qu'elle existe aujourd'hui, peut être ainsi classée. La moitié de soldats, un quart de laboureurs & l'autre quart des brigands vagabonds. Le nombre de ceux dont on peut attendre quelque travail est bien petit; cela n'étonnera pas, lorsqu'on examinera qu'il n'y a ni supérieurs, ni subordination; chacun fait ce qu'il lui plaît, & dans ce climat où la nature fait tout, il faut bien peu de travail pour la secourir.

Les moyens de subsistance sont à aussi bon marché qu'ils aient jamais été. On ne fait point usage de farine, excepté pour les soldats & le peu d'habitans qui restent dans les villes. Le gouvernement est obligé d'en donner aux premiers, ainsi que du lard & du bœuf, pour les contenir dans quelque sorte de subordination. Les trois quarts de ces hommes qui tous les jours mangent du pain & de la viande fraîche n'en gôutoient pas ci devant une fois l'an; mais ce n'est qu'avec ces alimens, & surtout avec du rhum, qu'on peut leur faire supporter le métier de soldats. Ceux qui ne sont pas enrôlés, & qui par conséquent n'ont pas de rations, vont au jour le jour, ainsi que ceux qui leur ont donné la liberté; mais ils ne veulent rien faire. L'administration en avoit rassemblé un assez grand nombre pour les mettre à faire du sucre sur les habitations, mais il y en a bien peu qui travaillent & ils sont sans cesse en querelle avec les économes sur leur part du produit du travail; de sorte que c'est même avec la plus grande difficulté que l'on peut

profiter du peu de cannes à sucre qui existent. Il en est ainsi de toutes les autres productions coloniales. Le café sur-tout, devient extrêmement rare, & augmente de prix chaque jour.

E S P A G N E.

De Madrid, le 30 mai.

Il semble que l'espérance d'une paix s'éloigne de plus en plus, puisque les préparatifs de guerre s'accroissent avec la même vivacité, puisqu'il vient d'être rendu un édit extrêmement rigoureux, par lequel il est ordonné, absolument, d'apporter dans cette capitale toutes les argenteries des églises, ainsi qu'il a déjà été requis. De plus, nous savons qu'à Cadix on a embarqué 30 millions de riaux destinés à passer à Londres; ce qui prouve une union très-étroite entre notre cour & ce cabinet.

En attendant, les Français ont commencé les hostilités, sur-tout dans la Biscaye & dans la Navarre; & un corps de 52 émigrés, qui étoit de garde à un poste avancé, a été surpris par l'ennemi & fait prisonnier.

Dans le voisinage de Pampelune, on continue de démolir les fauxbourgs, maisons, fermes, convents & tout ce qui se trouve dans ses environs, pour ôter aux Français tout asyle, en cas qu'ils voulussent entreprendre le siège de cette place; ce qu'on craint.

D A N E M A R C K.

De Copenhague le 9 juin.

Nos bons esprits se consolent des malheurs de la journée du 5 juin; ils voient le bien à côté du mal. Ils se rappellent que les plus belles villes de l'Europe sont celles qui ont été incendiées; que Londres n'étoit qu'un amas monstrueux de bicoques avant le terrible incendie qui le consuma presque en totalité. Il semble, en effet, qu'une grande capitale soit un phénix, qui renaît plus brillant de sa cendre. L'incendie du 5 juin a fait disparaître ce tas de baraques, ces maisons de bois petites & hideuses, dont nos plus belles rues étoient embarrassées. On les remplacera par des bâtimens de pierre qui réuniront la solidité & la beauté. Le génie de nos architectes trouvera de quoi s'exercer; il prendra un nouvel essor, & les arts, amis de l'architecture, s'éveilleront. A l'égard des malheureux, qui se voient en ce moment sans asyle, sans propriété, reposons-nous sur la surveillance toujours active & bienfaisante de notre gouvernement, & sur le patriotisme des danois, qui viendront au secours de leurs frères. Le roi vient de nommer une commission chargée d'évaluer toutes les pertes & d'entreprendre des recherches sur les causes de ce malheureux événement. D'après un premier aperçu, le dommage en bâtimens & effets se monte à dix millions de rixdalers. La compagnie des assurances, à qui on suppose un fonds de cinq millions de rixdalers, supportera la moitié de cette perte, & on croit qu'elle a de quoi remplir ses engagements. Le nombre des maisons réduites en cendres est de quatorze cents, non compris les baraques qui bordent les faubourgs. On compte vingt mille personnes qui n'ont plus de gîte; & des milliers réduites à la mendicité. Il est heureux que l'arsenal & les douanes aient été préservés, ainsi que nos vaisseaux, sur lesquels le vent violent, qui souffla au moment de l'incendie, pouvoit porter la flamme. Ce terrible incendie a été vu distinctement à Elscneur, port qui est à 12 lieues d'ici.

Les six vaisseaux de ligne suivans ont été lancés à l'eau: *Les Trois-Couronnes, la Scelande, la Princesse-Sophie-Frédérique, l'Etoile-Polaire, le Daunebrog & l'Indigenat.*

P A Y S - B A S.

Précédée par les représentans du peuple, lors de la plantation de l'arbre de la liberté dans Luxembourg, le 27 prairial, l'an troisieme de la république, une et indivisible.

Soldats & amis de la liberté, qu'il est beau ce jour où sur la superbe dépouille de vos ennemis vaincus, vous élevez le trophée glorieux de la liberté! ce jour où, dans cette enceinte inaccessible, vous faites flotter les couleurs de la patrie & retentir les cris de la victoire! Ils avoient cru, les rois qui nous combattent, laisser un boulevard inexpugnable à votre courage & à votre constance; & voilà que sur la cime de rochers escarpés, donnant au monde le nouveau spectacle de vos prodiges, ils faient d'un rempart qu'aucune puissance ne franchira jamais!

Oui, qu'ils le sachent & que l'univers l'apprenne... Luxembourg est pour toujours lié aux destinées de la république française: mais que sous les drapeaux de la liberté, tous les pays que vous avez arrosés de votre sang, & conquis au prix de vos dangers, partageront les bienfaits de la révolution que vous avez défendue.

De l'Océan aux rives du Rhin; des Pyrénées à la Zélande, il n'y aura qu'une loi, qu'un peuple, qu'un territoire.... En vain les ennemis de la gloire française & du repos stable de l'Europe voudront-ils resserrer le cercle de puissance & de splendeur que la nature a tracé à la France; en vain tenteront-ils de vous faire perdre le seul digne fruit de vos travaux & de votre infatigable confiance: la représentation nationale ne s'écartera jamais du devoir que lui impose sa mission, celui de donner à une nation libre & généreuse, une paix fondée sur l'éternelle base de sa force & de son bonheur.

Soldats, le premier rameau de cette paix va s'élever du pied de l'arbre que vous venez de planter. C'est ici que confondant les projets de l'Autriche & de l'Angleterre, vous leur faite perdre tout espoir de retour. C'est ici que vous serrez le premier lien d'une réunion qu'aucun effort possible ne pourra plus rompre. Continuez encore quelques momens la carrière triomphante que vous parcourez, & ce but inébranlable est atteint pour jamais.

Quant à vous, habitans des contrées, apprenez, sous l'égide de cet arbre sacré, à chérir la liberté & à haïr les tyrans. C'est sous l'influence de cet emblème auguste que la France a retrouvé ses droits, régénéré ses institutions, & détruit ses ennemis. Qu'il vous inspire aussi cet enthousiasme invincible qui anime les Français. Forts alors, comme avec nous heureux, de partager notre gloire & nos destinées, le regne de la tyrannie & des autorités arbitraires vous paroît, omme à nous, un songe pénible que vous chercherez à effacer de votre histoire.

F R A N C E

De Paris, le 10 messidor.

On écrit de Marseille que l'on vient d'y expédier pour Paris cent mille charges de bled, qui nous arrivent par

Lyon. Ces lettres ajoutent que la ville de Marseille jouit actuellement d'une assez grande tranquillité.

On mande de Port-Malo, que les chouans catholiques & romains ne négligent rien pour rendre odieux au peuple les prêtres assermentés, ce qui jette dans les querelles qui désolent les départemens de l'Ouest, une haine théologique qui s'exhale en persécution.

Les chouans avoient établi leur camp dans un petit bois qui communique de la forêt de Camor à celle de Calpect, & ils s'étoient défendus par des baraques; les républicains les ont attaqués là, & les ont forcés d'abandonner ce poste retranché. On a trouvé dans ce camp toute leur correspondance; cette découverte a déterminé l'arrestation de beaucoup de personnes, tant à Rennes, qu'à Vannes, & en quelques autres endroits.

On dit que Bois-Hardy a été blessé entre Moncontour & Lamballe, & qu'il se fait guérir dans les environs de Dinan. Dieu veuille l'appeler dans son sein, pour le récompenser de tant de zèle!

On écrit de Bâle, que le prince de Condé ayant appris la mort du jeune Capet, a envoyé un courrier extraordinaire à Monsieur, à Veronne, pour lui annoncer cet événement. Il a fait célébrer un service solennel pour le repos de l'âme du fils de Louis XVI, & a fait passer une proclamation à son armée, pour reconnoître Louis XVIII, roi de France.

Madame de Tourzel, ci-devant gouvernante des enfans de France, & madame Chantecroix, ci-devant femme de chambre de Marie-Antoinette d'Autriche, ont été nommées par le comité de salut public, pour rester auprès de la fille de Louis XVI.

Le représentant du peuple Cadroy, envoyé près les armées des Alpes & d'Italie, chargé d'une mission particulière, vient d'envoyer l'ordre aux commandans des communes de Valence, d'Avignon, Vienne & Lyon, de faire partir sur-le-champ, pour l'armée d'Italie, toutes les troupes, tant d'infanterie que de cavalerie, qui pourroient se trouver dans ces communes. Ces troupes doivent se réunir à Nice: on ignore le motif de ces mesures.

S'il faut en croire quelques lettres reçues de Lyon, le décret rendu sur cette ville y étonnera d'autant plus les citoyens, que les derniers troubles, outre qu'ils sont fort exagérés, ne sont point l'ouvrage de la généralité des habitans, mais seulement celui de quelques têtes exaltées, dont cette cité a à se plaindre beaucoup. De sorte, écrit-on, qu'il y a lieu de croire que le gouvernement, plus fidèlement éclairé sur les événemens les plus récents, renfermera la sévérité des mesures qu'il a prises, dans la classe des véritables agens de nos troubles.

On fait courir ici le bruit d'un événement maritime, arrivé sur les côtes de la ci-devant Bretagne; suivant ce bruit, un convoi allant de Bordeaux à Brest, sous l'escorte de deux vaisseaux de ligne & de quatre corvettes, a donné dans l'escadre anglaise, qu'on croit être celle de l'amiral Waldegrave; huit bâtimens de commerce & les corvettes sont tombés au pouvoir de l'ennemi; les deux vaisseaux de ligne sont allés se mettre sous le canon

de Belle-Isle, dans le mouillage du Palais, & aussitôt qu'on a été informé de cet événement à Brest, l'amiral Villaret a mis à la voile avec six vaisseaux de ligne & onze frégates, pour aller à la rencontre de l'ennemi; on attend d'apprendre le succès de cette sortie. Au reste, il convient d'attendre la confirmation d'une telle nouvelle. Depuis quelque temps, des malveillans répandent des bruits absurdes & controuvés, sur ce qui se passe dans les départemens & sur les côtes de l'Ouest.

Le prix des marchandises & de toutes les denrées augmente journellement dans une progression si effrayante, qu'une infinité de citoyens ne peuvent plus subvenir aux besoins les plus justes de subsistance. On attribue, en premier lieu, cette calamité vraiment terrible, au grand nombre des signes de valeur répandus dans le public; ensuite à l'esprit d'agiotage qui s'est attaché à tous les genres d'acaparemens: enfin, on ajoute à ces deux causes, le défaut de police dans le commerce, qui jouit d'une liberté plus voisine de la licence que de la vraie liberté. On prétend que dans un état bien ordonné, les commerçans doivent être conus; il résulteroit de ce régime, suivi précédemment, que les affaires de commerce exigeoient dans ceux qui s'y adonnoient, une probité & des qualités morales qui provoquoient la confiance & le crédit, dont le commerçant le plus aisé a souvent besoin; mais aujourd'hui que la tourbe des agioteurs ne fait plus d'affaires de confiance & de crédit, & que tout se fait au comptant, la moralité ni la probité n'entrent pour rien dans les considérations de gens à négoce, qui ne dissimulent pas même le désir de se tromper les uns les autres.

Voici ce que Voltaire fait adresser à Law par le héros du roman intitulé *le Danger d'avoir raison*.

« Monsieur, vous êtes le plus grand fou, ou le plus grand sot, ou le plus grand fripon qui ait paru parmi nous; c'est beaucoup dire, mais voici comme je le prouve:

Vous avez imaginé qu'on peut décupler les richesses d'un état avec du papier; mais ce papier ne pouvoit représenter que l'argent représentant des vraies richesses, qui sont les productions de la terre, & des manufactures; il faudroit que vous eussiez commencé par nous donner dix fois plus de bled, de vins, de draps, de toiles: ce n'est pas même assez, il faudroit être encore sûr du débit.

Or vous faites cent fois plus de billets que nous n'avons d'argent & de denrées, donc vous êtes cent fois plus extravagant, ou plus inepte, ou plus fripon que tous les contrôleurs qui vous ont précédé.

Ces réflexions prouvent ce que Voltaire auroit pensé de l'établissement des assignats.

Les commissaires des contributions directes de la commune de Paris, préviennent leurs concitoyens que les rôles de la contribution mobilière des années 1793 & 1794, pour ce qui en est conservé, sont, depuis plusieurs jours, remis aux percepteurs pour en faire le recouvrement. En conséquence, & attendu la difficulté de former & délivrer les avertissemens avant l'expiration du délai fixé pour la rentrée des assignats au pair. Les contribuables qui, sans attendre la remise de leurs avertissemens, désireront se libérer, pourront, sans difficulté, se présenter à cet effet chez le percepteur de leur arrondissement.

Les contribuables portés au rôle de la contribution foncière pour 1794, & qui déjà ont acquitté leurs cotes, sont également prévenus que, par l'arrêté de l'administration du département, du 25 mai dernier, la somme à payer pour le complément de ladite contribution, a été définitivement fixée, & qu'ils peuvent se présenter chez le percepteur de l'arrondissement dans lequel sont situées leurs propriétés, pour acquitter ce complément.

Bruc, représentant du peuple, près les armées des Côtes-de-Brest et de Cherbourg, à la convention nationale.

De Vannes, le 14 prairial, an III de la répub. franç.

Les dernières convulsions de la faction du crime ont fait frémir, dans ces départemens, tous ceux qui, avant vous, ont juré le triomphe de la liberté; mais votre énergie leur a bientôt rendu la confiance, & leur respect pour la convention en a, s'il est possible, augmenté. Continuez à tressasser l'hydre renaissante de l'anarchie, qui seule a fait à la république plus de mal que toutes les puissances coalisées réunies contre elle. Comptez sur les secours des anciens & vrais patriotes de 1789, de ces hommes qui, sans intérêt particulier, comme sans ambition, n'ont jamais vu que la patrie & ce qui peut la sauver. Je ne crains pas de m'avancer ici pour leur caution, & de vous garantir tout leur dévouement.

Quant à moi, chers collègues, ennemi juré de la tyrannie, je formerois les plus vifs regrets de n'avoir pu partager vos dangers, si dans ces pays je n'avois eu aux mêmes momens à combattre des ennemis de la république, de votre gloire & de vos succès. Soyez-en sûrs; comme vous, je saurai mourir, s'il le faut, pour la cause du peuple, plutôt que la trahir; & fidèle à mes devoirs, ainsi qu'à vos principes, je saurai seconder vos travaux de toutes mes facultés.

Salut & fraternité.

CONVENTION NATIONALE

Présidence du citoyen LOUVERT.

Séance du 10 messidor.

On lit une adresse de la commune de Vaucluse.

« Nous sommes ici sur les bords de l'abîme, disent les auteurs de l'adresse; un volcan est prêt à s'entreouvrir sous nos pas; les dangers sont immenses; les remèdes doivent être prompts.

Si les auteurs des premiers assassinats commis dans les prisons eussent été punis comme le demandoit la justice; si les barreaux de la Glacière n'eussent pas été mis en liberté, qu'on ne les eût pas vus, fiers de leur impunité, jeter par-tout l'épouvante, menacer ceux dont ils redoutoient les témoignages, de leur faire subir les mêmes supplices; nous n'aurions pas, ajoutent les administrateurs de Vaucluse, tant de victimes à regretter & de nouveaux coupables à punir. »

Ces administrateurs exposent que les assassinats se commettent dans tout le Midi, comme à Lyon; ils s'étonnent que Maignet, qui a tant causé de maux dans ces départemens. vive encore,

Cette adresse est renvoyée au comité de sûreté générale.

Des pères & mères d'émigrés présentent une adresse relative à la loi du 9 floréal qui les concerne; ils représentent que, par cette loi, l'on hérite d'eux de leur vivant: la disposition d'ailleurs qui les astreint à faire une déclaration de leurs biens, & les condamne, en cas de déclaration frauduleuse, à payer par voie d'amende le quadruple, leur paroît laisser une latitude effrayante à la malveillance, à la haine, aux fausses dénonciations.

Renvoyé au comité de législation.

Un pétitionnaire présente une adresse en faveur d'un homme condamné à quatre années de fers, comme banqueroutier frauduleux.

Plusieurs membres assurent que cet homme n'étoit pas même en faillite.

On représente que ce jugement fut rendu avant le 9 thermidor.

Dans ce tems, dit Maille, où les sociétés populaires décrétent.

L'assemblée prononce le sursis & le renvoi au comité de législation.

Un membre demande que l'on fasse promptement le rapport sur les maîtres de poste, qui se ruinent journellement. Un autre membre provoque aussi un prompt rapport sur les cas de récession pour cause de lésion. Un troisième membre demande enfin, que l'assemblée améliore le sort des vétérans.

Tous ces objets sont renvoyés aux comités qu'ils concernent.

Guyomard obtient la parole pour une motion d'ordre, il dit que si les hommes font les loix, les loix font les hommes; l'assemblée est chargée de la noble fonction de donner des loix à la France, & par conséquent, de la régénérer, aussi pour l'arrêter dans le cours de ses travaux, cherche-t-en sans cesse à diviser deux choses indivisibles, le peuple & ses représentans.

L'épimant dit, qu'on peut distinguer tous les ennemis de la chose publique, en deux classes: les anarchistes & les royalistes.

Il compare l'anarchiste à un lion que l'assemblée a enchaîné, le royaliste à un serpent qui se replie, s'élance en lace, le patriote; c'est aux patriotes de 89, aux patriotes purs & énergiques que tous ces ennemis en veulent; le royaliste & l'anarchiste ont pour cri de ralliement *toi*; tous deux sont donc terroristes.

Ici Guyomard s'élève contre le bavardage des nouveaux auteurs en gouvernement payés par l'étranger.

Mais ni la doctrine des uns, ni les crimes des autres, ne prévaudront jamais contre les grands principes consignés dans les immortels écrits des Rousseau & des Mably; mais les agriculteurs, les ouvriers ne lisent pas leurs écrits. Guyomard demande que quelques extraits des ouvrages de ces grands hommes soient chaque jour insérés au bulletin.

Cette proposition, vivement applaudie, est décrétée en principe, & renvoyée pour l'exécution au comité d'instruction publique.